



Compteur eau général réglementation

Par **fleur15**, le **04/12/2018 à 09:57**

bonjour j 'habite dans logement social de 80 apt avec chacun son compteur individuel .le bailleur a installé a la demande de la société d 'eau un compteur général .donc il veut nous facturé les éventuelles fuites . il nous interdit l 'accès au local technique compteur général eau pour les locataires est ce normal on a accès qu 'a notre compteur individuel ..quelle est la réglementation a ce sujet .merci .

Par **morobar**, le **04/12/2018 à 11:49**

Bonjour,rnET l'eau pour le nettoyage des escaliers ?rnC'est cadeau d'un sponsor ?

Par **amajuris**, le **04/12/2018 à 12:00**

bonjour,rnles locataires n'ont pas besoin d'accéder au compteur général.rnsalutations